

## **CONTRIBUTIONS DES EXPERTS AU DOCUMENT DE PRESENTATION DE LA STRATEGIE NUMERIQUE DE LA FRANCOPHONIE SUR LA PERIODE 2022-2026**

Dans le cadre de la deuxième réunion du Réseau Francophone des Ministres en charge de l'Economie Numérique (RFMEN), les experts du réseau ont tenu des sessions de travail en ligne les 20 et 27 août 2021 et en format hybride à Cotonou, le 02 septembre 2021. Les travaux ont entre autres, porté sur la présentation de l'avant-projet de la nouvelle stratégie numérique de la Francophonie sur la période 2022-2026.

La nouvelle stratégie a été élaborée suivant une approche inclusive à travers la mise en place d'un groupe de travail au sein duquel sont représentés plusieurs pays et qui a démarré ses travaux au début de l'année 2020.

Ce document qui doit être validé au prochain sommet des Chefs d'Etat poursuit les objectifs ci-après :

- (a) la transformation numérique de l'espace francophone et l'appropriation des bénéfices qui en découlent, notamment l'autonomisation et la réduction de la pauvreté des jeunes et des femmes ;
- (b) le développement d'un espace numérique inclusif, responsable, solidaire, favorisant la diversité culturelle et linguistique, et mettant résolument l'humain en son centre ;
- (c) le développement du numérique au service du renforcement de la démocratie, soucieux de la qualité de l'information, de la lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes et de la protection des droits de l'Homme ;
- (d) la création d'une sphère d'influence pour la langue française et pour l'expertise francophone sur la scène multilatérale, notamment au sein des enceintes de négociation et de décision, ainsi que sur les marchés internationaux et dans le développement de normes internationales liées au numérique.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur cinq (05) axes d'intervention spécifiques à savoir :

1. Contribuer à la réduction de la fracture numérique et améliorer l'accès au numérique pour les populations de l'espace francophone ;
2. Améliorer l'acquisition des compétences numériques, en particulier par les jeunes et les femmes ;
3. Renforcer les politiques publiques numériques ;
4. Améliorer la découvrabilité des contenus numériques francophones ;

5. Stimuler l'innovation au service de l'humain et encourager un développement et un usage inclusif des technologies numériques, telle l'intelligence artificielle, qui soit responsable et respectueux des droits de l'Homme.

La présentation a fait l'objet de discussions qui ont mis en évidence les préoccupations spécifiques et contributions des pays membres du réseau. Elles se résument ainsi qu'il suit :

- Le développement des infrastructures et surtout, le renforcement de collaboration et la mutualisation des infrastructures ;
- Le renforcement de capacités dans le domaine de l'ingénierie et la recherche ;
- L'appui au développement de l'économie numérique des Etats ;
- L'instauration d'un cadre légal et réglementaire adapté au développement de l'économie numérique ;
- L'appui dans le cadre du développement des contenus numériques adaptés ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions inclusif et la priorisation des Actions ;

Les experts ont apprécié le travail de qualité qui a abouti à l'élaboration de l'avant-projet du document de stratégie numérique de la Francophonie et qui prend en compte, dans une large mesure, les préoccupations des pays.

Mais en dépit de l'approche inclusive qui a caractérisé l'élaboration dudit document, les experts ont émis le souhait de pouvoir encore disposer d'un temps d'appropriation afin d'affiner leurs analyses et de décliner leurs propositions et contributions.

Une réunion du groupe de travail sur le numérique est prévue pour le 09 septembre 2021 prochain et pourra servir de créneau pour prendre en considération les premières observations et contributions des experts sur l'avant-projet de la stratégie numérique de la Francophonie.